

# AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Leudelange que le collège échevinal, dans sa séance du 16 décembre 2024, a édicté le règlement temporaire en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux pour les besoins de l'immeuble numéro 2, Domaine Kierchepad à Leudelange :

## Stationnement interdit (C,18)

Le mercredi 8 janvier 2025 de 10.00 heures jusqu'à 12.00 heures, le stationnement est interdit dans la rue Domaine Kierchepad, sur le tronçon de l'immeuble numéro 2, excepté pour les véhicules en relation avec les travaux.

Cette disposition est indiquée par le signal C, 18 .

## Route barrée (C,2a)

Le mercredi 8 janvier 2025 de 10.00 heures jusqu'à 12.00 heures, suivant les besoins des travaux, le tronçon de la rue Domaine Kierchepad à Leudelange sur le tronçon longeant l'immeuble numéro 2, est barré à toute circulation routière.

Cette disposition est indiquée par le signal C,2a .

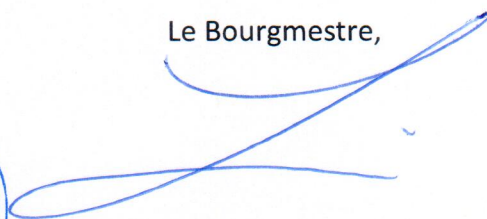
Leudelange, le 17 décembre 2024.

Le Secrétaire,



Marc Thill

Le Bourgmestre,



Lou Linster

